Université de Poitiers

Direction des Affaires juridiques
&
des Archives

Arrêté électoral particulier n°2023-01-12-2-BV

Implantation, organisation et composition du bureau de vote relatif à l'élection du (de la) représentant(e) du collège BIATSS au Conseil de l'ENSI Poitiers de l'Université de Poitiers

La Présidente de l'Université de Poitiers

- VU le Code de l'éducation, notamment les articles L. 712-2, L. 713-1 à L. 713-9, L. 719-1 et L. 719-2 ainsi que les articles D. 719-1 à D. 719-47 ;
- VU le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU l'arrêté en date du 18 novembre 2020 de la Rectrice de la Région académique nouvelle aquitaine, de l'académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, relatif à la composition de la Commission de contrôle des opérations électorales ;
- VU l'arrêté n°DS 15-12-2020-12 en date du portant délégation de signature, Monsieur Przemyslaw SOKOLSKI, Directeur des affaires juridiques, Monsieur Gilles MIRAMBEAU, Directeur général des services, Services centraux – Processus électoraux ;
- VU l'arrêté de composition du Comité électoral consultatif au 12 mars 2021 ;
- VU la délibération n°30-11-2020 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 30 novembre 2020, portant élection de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers ;
- VU la délibération n°CA-12-03-2021-02 du Conseil d'administration portant désignation des membres pour siéger au CEC ;
- Vu la délibération n°CA-04-06-2021-02 du 4 juin 2021 portant approbation des Statuts de l'Université de Poitiers, et notamment son article 113 ;
- VU la délibération n°CA-26-11-2021-03 du 26 novembre 2021 portant approbation du Règlement intérieur de l'Université de Poitiers ;
- VU la délibération n°CA-22-11-2019-02 portant approbation des statuts de l'ENSI Poitiers
- VU l'avis favorable du Comité électoral consultatif en date du 11 janvier 2023 ;

Direction des Affaires Juridiques & des Archives / Université de Poitiers - 15 rue de l'Hôtel Dieu - Bât. E5/E7 - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9

ARRÊTE

Article 1. Objet

Le bureau de vote est en charge de l'ensemble du scrutin liés à la désignation du (de la) représentant(e) du Conseil de l'ENSI Poitiers, ainsi que du dépouillement à l'échéance du scrutin.

Compte tenu de la présence de plusieurs électeur(rice)s sur les différentes implantations géographiques de l'ENSI Poitiers, il est prévu la mise en place de plusieurs bureaux de vote pour l'opération électorale en cours.

Article 2. Implantation et composition des bureaux de vote

2.1 Implantation et composition des bureaux de vote – Site de Poitiers- Campus

Adresse :
ENSI Poitiers
Bâtiment B1 – 2e étage
1, rue Marcel Doré
TSA 41105 – 86073 Poitiers Cedex 9
Salle E 317

Président : Jean-Yves CHENEBAULT
Assesseure : Émilie DESSEIGNE
Assesseure : Marie-Christine FRADIN

Président suppléant : Patrick MASPEYROT
Assesseure suppléante : Catherine LARGEAU
Assesseure suppléante : Lesly CRUZ BARROS

2.2 Implantation et composition du bureau de vote – Site de Poitiers - Futuroscope

Adresse :
UFR SFA
Bâtiment SP2MI-H1
11 Boulevard Marie et Pierre Curie
TSA 41123 – 86073 Poitiers Cedex 9
Salle ovale

Présidente : Nadia MAAMAR
Assesseure : Marie-Line DEBENEST
Assesseur : Thomas HENRI

Président suppléant : Stève GIRARD
Assesseure suppléante : Martine DAUGER
Assesseur suppléant : Damien EYSSERIC

Article 3. Organisation du bureau de vote :

Les bureaux de vote seront ouverts de 09h00 à 17h00 le 24 janvier 2023.

Article 4. Bureau de vote centralisateur

Compte tenu des différentes implantations géographiques des bureaux de vote, il est constitué un bureau de vote centralisateur en charge du dépouillement des scrutins pour l'opération électorale pré-visée.

Il est composé de la manière suivante :
Adresse :
ENSI Poitiers
Bâtiment B1 – 2e étage
1, rue Marcel Doré
TSA 41105 – 86073 Poitiers Cedex 9
Salle E 317

Président : Jean-Yves CHENEBAULT
Assesseure : Émilie DESSEIGNE
Assesseure : Marie-Christine FRADIN

Président suppléant : Patrick MASPEYROT
Assesseure suppléante : Catherine LARGEAU
Assesseure suppléante : Lesly CRUZ BARROS

Article 5. Publicité et exécution

Le Directeur de l'ENSI Poitiers ainsi que sa Responsable administrative sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui est porté à la connaissance des électeur(rice)s par voie d'affichage et tenu à leur disposition sur les lieux de vote.

Le présent arrêté est publié au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

P/le Président de l'université
et par délégation,
Le Directeur des affaires juridiques

Przemyslaw SOKOLSKI

A Poitiers, le 12 janvier 2023

La Présidente de l'Université de Poitiers

Virginie LAVAL

Direction des Affaires Juridiques & des Archives / Université de Poitiers - 15 rue de l'Hôtel Dieu - Bât. E5/E7 - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9